

BEAUHARNOIS VOUS INFORME

Vol. 7 - N° 1 / le 20 janvier 2017

01
2017



Le conseil municipal vous offre ses meilleurs vœux pour la nouvelle année qui vient tout juste de s'amorcer !



LE MOT DU MAIRE

Pour une deuxième année consécutive, il nous fait grand plaisir de vous présenter notre rapport annuel sur support vidéo. Il s'agit d'une façon dynamique de vous livrer notre rétrospective de l'année 2016 et de vous faire découvrir en images les mille et un projets qui ont été réalisés l'an dernier.

La dernière année nous a permis de poursuivre nos objectifs dans le cadre de notre grand projet collectif Beauharnois 20/20. Les activités ont été florissantes pour le développement de la municipalité. Beauharnois est une Ville performante qui cherche à se perfectionner afin de rendre les services à la population toujours plus efficaces, attrayants et accessibles. Ces projets sont le fruit d'efforts concertés marquant l'évolution de la Ville et permettant de satisfaire les attentes des citoyens.

L'année 2016 fut remplie de grandes réalisations et nous poursuivons sur cette lancée en 2017 pour une année riche en initiative et en solidarité afin que Beauharnois soit encore et toujours une ville où il fait bon vivre.

Claude Haineault
Maire de Beauharnois

DANS CE NUMÉRO

GRAND DOSSIER
02 • 03

ACTUALITÉS
04 • 05 • 06

PRÉVENTION
06

CULTURE ET LOISIRS
07 • 08 • 09 • 10

AVIS PUBLICS / GREFFE
11 • 12

PROCHAINE
SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL
MUNICIPAL

LE MARDI 7 FÉVRIER
À 19 H

RAPPORT ANNUEL 2016

La Ville de Beauharnois est heureuse de présenter, pour une seconde année consécutive, le bilan de ses réalisations. Ainsi, vous découvrirez les grands dossiers et les faits saillants qui ont animé la Ville en 2016. Pour visionner l'intégral du rapport annuel 2016, visitez le www.ville.beauharnois.qc.ca/videos/.

SERVICES AUX CITOYENS

Découvrez les améliorations apportées aux services offerts aux citoyens, notamment l'implantation de la desserte locale gratuite à la population qui fait la joie de tous. Il est également question du Programme de soutien à la vitalité urbaine et des projets de revitalisations engendrés grâce à l'investissement de la totalité de l'enveloppe budgétaire établie à 90 000 \$. Une fierté pour ce programme visant à redynamiser le centre-ville.

On souligne également les mesures prises pour accroître la sécurité des citoyens : des corridors scolaires ont été mis en place pour améliorer le déplacement des enfants vers les écoles, des activités de sensibilisation ont été animées par nos pompiers et le Service de la sécurité incendie et civile a élaboré un plan d'urgence afin de répondre à toutes les éventualités.

Sur le plan des communications, la refonte du site Internet et l'arrivée de la Ville sur les réseaux sociaux ont permis de bonifier nos échanges avec la population. D'ailleurs, il est maintenant possible d'effectuer des demandes de permis en ligne.

La vidéo expose également les améliorations apportées aux diverses infrastructures puisqu'il est question du nouveau skatepark, de la réfection des terrains de tennis, de l'implantation des nouveaux jeux d'eau, des nouveautés à la bibliothèque, des diverses activités pour la population beauharlinoise et de l'intégration croissante du lac Saint-Louis dans le développement des loisirs afin de rendre la vie citoyenne à Beauharnois toujours plus attrayante et agréable.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INDUSTRIEL

En ce qui a trait au développement économique, nous ne pouvons passer sous silence la croissance du District Beauharnois qui a attiré de nombreux commerçants. Le rapport annuel évoque les possibilités qu'offre notre parc industriel en pleine croissance par son positionnement stratégique enviable au cœur des grands axes de commerces routiers, ferroviaires et maritimes.

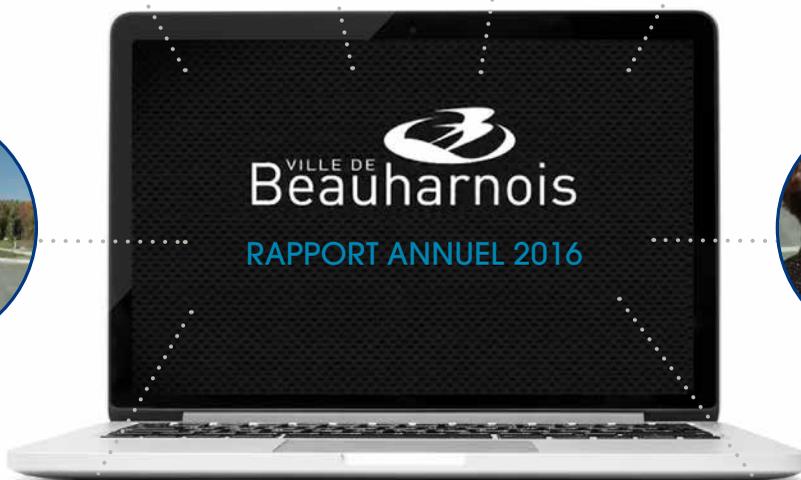
PROJETS 2017

Les grands projets de réalisation pour l'année 2017 sont également évoqués. Les quatre grands projets de la Régie intermunicipale des sports et loisirs Beauharnois-Châteauguay y sont présentés : le développement du complexe aquatique extérieur de Beauharnois, le complexe multisports, la piscine intérieure et la base de plein air quatre saisons. On parle aussi de la poursuite du développement du parc industriel au sud de l'autoroute 30 et de l'Espace 30, où seront implantés BioM et le centre de distribution IKEA. La revitalisation du centre-ville avec la réfection de la rue Ellice et de la Place du marché, le développement de la marina et le projet de développement résidentiel du champ Perras sont aussi au programme de 2017.

L'année 2016 fut prospère et 2017 est chargée de la même promesse. Par ailleurs, rien de tout cela ne serait possible sans des employés impliqués et dévoués. Ils sont engagés envers la Ville et fiers d'être partie prenante de cette organisation en plein développement.



Visionnez en grand nombre
le bilan des activités 2016.
C'est une bonne façon de voir tout
le travail qui se fait chez nous!



« Ne manquez pas les bloopers à la toute fin. L'équipe a eu beaucoup de plaisir à tourner cette vidéo ! »





SERVICES OFFERTS POUR TOUS (MEMBRES OU NON-MEMBRES)

Audioprothésistes – Clinique Auditive Laniel:
2^e et 4^e mercredi du mois de 8 h à 12 h

Coach de vie – M^{me} Marie-Claude Laberge:
vendredi de 13 h à 16 h

Nutritionniste – M^{me} Marie-Andrée Grenier:
lundi de 16 h à 19 h

Orthophoniste – M^{me} Valérie Legault:
un lundi par mois de 8 h à 12 h

Podiatre – Clinique podiatrique du Suroît:
un vendredi sur deux de 8 h à 12 h

Psychologue – M. François Leduc:
horaire variable selon les besoins des usagers

Services infirmiers:
lundi au vendredi de 8 h à 16 h
(gratuit pour les membres)



PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Notre clinique de prélèvements sanguins est ouverte les jeudis de 7 h 30 à 10 h 30.

Information et rendez-vous:
450 395-3990, poste 200

Membres: gratuit
Non-membres: 25 \$

EXPOSITION

Du 2 janvier au 31 mars 2017, l'artiste peintre Anick Boulet exposera ses toiles à la Coop. Le vernissage aura lieu le jeudi 16 mars à 17 h. C'est un rendez-vous à ne pas manquer, une de ses œuvres sera remise au hasard parmi les personnes présentes.

Anick Boulet est née à Chibougamau. Elle habite maintenant à Sainte-Martine. Elle y a installé ses ateliers. L'artiste vogue entre peinture, sculpture et design.

www.anickboulet.com

Elle fera une contribution à la Coopérative – Beuharnois en santé lors de l'acquisition d'une de ses œuvres.

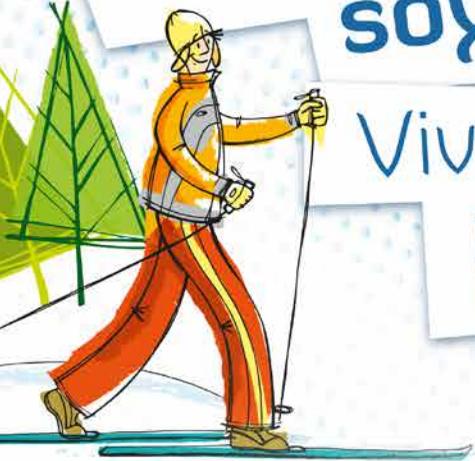


PLAISIRS D'HIVER



Allez jouer dehors,
soyez actifs.

Vivez les
**plaisirs
d'hiver!**



Plaisirs d'hiver veut vous faire découvrir le plaisir d'être physiquement actif pendant cette saison unique. La Ville de Beauharnois participe à cette campagne qui se déroule **du 20 janvier au 26 février 2017** en Montérégie.

LE BOIS ROBERT FAIT SON CIRQUE!

Le **samedi 4 février prochain**, une programmation spéciale vous sera offerte dès 13h!

Marche animée sous la thématique du cirque et des amuseurs publics.

Trois départs: **13h, 13h30 et 14h**

Gratuit pour tous. On vous attend!

Information: **450 429-3546, poste 242**

FOIRE AUX CADEAUX DE BEAUHARNOIS

La 5^e édition de la Foire aux cadeaux a connu un très grand succès. L'organisation tient à remercier les exposants, les bénévoles ainsi que les nombreux visiteurs venus encourager les artisans.

Félicitations à Louise Corbeil, l'heureuse gagnante du tirage cadeau des artisans.




**C'EST UN
RENDEZ-VOUS
EN 2017
POUR UNE
6^e ÉDITION.**



BEAUHARNOIS EN 2.0

SUIVEZ-NOUS SUR:



BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS

HEURE DU CONTE

L'heure du conte est de retour en 2017! Tous les enfants aiment se faire raconter des histoires. Voici une belle occasion pour eux de développer leurs désirs de lire et d'écrire, des facteurs essentiels au développement et à la réussite éducative.

21 janvier, 18 février, 18 mars et 15 avril
10h

ATELIERS INFORMATIQUES

Ateliers d'exercices pratiques pour s'initier aux bases de l'ordinateur (PC) et d'Internet

Vendredi 3 février 2017 de 17h à 19h

Samedi 18 février 2017 de 14h30 à 16h30

Inscription obligatoire, places limitées.

S'adresse aux membres de la bibliothèque.

Information: Joëlle B. Boyer
au 450 429-3546, poste 260.

RAPPEL

DÉNEIGEMENT DE VOTRE
PROPRIÉTÉ

Lorsque vous déneigez votre entrée, il est interdit, en tout temps, de déposer la neige ou la glace sur la voie publique.

La neige déposée dans la rue ou sur le trottoir nuit considérablement aux opérations de déneigement.

Merci d'aider nos équipes à déneiger vos rues convenablement!



SAVIEZ-VOUS



PRÉVENTION

Les temps froids entraînent l'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint. Il est important de respecter certaines règles pour prévenir les incendies :

- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud ;
- Utilisez du bois de qualité et sec comme le chêne, l'érable ou le hêtre ;
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison ;
- Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de créosote ;
- Faites brûler peu de bûches à la fois ;
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives et favorisent la combustion complète, produisant moins de fumée ;
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu ;
- Installez un avertisseur de fumée à tous les étages et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher et près du foyer.



CALENDRIER DES ACTIVITÉS



JANVIER

FÉVRIER

21

HEURE DU CONTE
BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS
10h

Information:
450 429-3546, poste 242



04

PLAISIRS D'HIVER
AU BOIS ROBERT
LE BOIS ROBERT FAIT
SON CIRQUE!

TROIS DÉPARTS:
13h, 13h30 et 14h

Information:
450 429-3546, poste 242



18

HEURE DU CONTE
BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS
10h

Information:
450 429-3546, poste 242



25

DÉBUT DU CLUB
DE LECTURE POUR ADULTE
BIBLIOTHÈQUE
DE BEAUHARNOIS

13h
Inscription: 450 429-3546,
poste 242

05

DÉJEUNER DE LA LÉGION
ROYALE CANADIENNE

358, boulevard de Maple Grove
Information: 450 429-7191 ou
Pierre Gendron 450 429-3386

18

DÎNER DE LA FADOQ
CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE BEAUHARNOIS

Local du Club au centre
communautaire (local 316)

Information:
Denis Grondin 450 429-3362

26

COURS D'ESSAI
DE YOGA ET DE QI GONG
SALLE MARIE-ROSE,
CENTRE COMMUNAUTAIRE

19h
Information:
Annie Ferland 450 615-0547



27

JOURNÉE
SMOKED MEAT
AU PROFIT DU CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE

11h à 13h30 et 17h à 19h
Salle Marie-Rose,
centre communautaire
Information: 450 429-6453



10 & 24

BIBLIO-LEGO
BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

Une façon amusante d'occuper les prochaines
journées pédagogiques avec votre enfant!

Les 10 février, 24 février et 31 mars
prochains, des legos seront mis à
votre disposition à la bibliothèque
à partir de 13h. Voici une belle
activité parent-enfant et une
belle occasion de faire
découvrir notre bibliothèque
à vos tout-petits.

Information: 450 429-3546,
poste 242





CET HIVER, SORTEZ VOS PATINS !

ARÉNA ANDRÉ-RICHARD

PATINAGE LIBRE

Dimanche : de 12 h 30 à 13 h 50

Mardi et vendredi : de 13 h à 14 h 20

HOCKEY LIBRE POUR TOUS

Lundi et jeudi : de 14 h 30 à 15 h 50

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET CONGÉS SCOLAIRES

10 et 24 février, 31 mars, 14, 17 et 18 avril 2017

PATINAGE LIBRE (pour tous)
de 13 h à 14 h 20

HOCKEY LIBRE (12 ans et moins)
de 14 h 30 à 15 h 20

HOCKEY LIBRE (12 ans et plus)
de 15 h 30 à 16 h 20

Gratuit pour tous !

Horaire assujéti à tout changement.

PATINOIRES EXTÉRIEURES

Cette année, trois patinoires seront à votre disposition pour pratiquer vos activités de plein air favorites.

PATINOIRE, PARC ST-EUGÈNE, SECTEUR EST

(au côté de l'école primaire)

PATINOIRE, ÉCOLE SECONDAIRE DES PATRIOTES-DE-BEAUHARNOIS

(sur la rue Gagnon)

PATINOIRE, PARC MONTPETIT, SECTEUR OUEST

(au bout de la 9^e Avenue)

Abris et surveillance pour les patineurs disponibles selon les heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 16 h à 22 h

Vendredi : 16 h à 22 h 30

Samedi et dimanche : 12 h 30 à 22 h 30

Congés scolaires : 12 h 30 à 22 h 30



JOURNÉE SMOKED MEAT AU PROFIT DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Vendredi 27 janvier 2017
11 h à 13 h 30 et 17 h à 19 h

Salle Marie-Rose du centre
communautaire

14 \$ pour les 12 ans et plus
7 \$ pour les 6 à 11 ans

**Gratuit pour les 5 ans et moins accompagnés
d'un adulte (2 enfants par adulte)**

Service de bar sur place

Information : 450 429-6453



YOGA ET QI GONG

Le yoga et le qi gong vous intriguent?

Osez l'expérience avec un cours d'essai **GRATUIT**
pour tous, **jeudi, 26 janvier de 19 h à 20 h 30**
à la salle Marie-Rose du centre communautaire.
Si vous aimez, inscrivez-vous pour la session
complète!

Information : Annie Ferland : 450 615-0547

STUDIO FORME ET MUSIQUE

**Il y a du nouveau au Studio Forme
et Musique : des cours pour adultes.**

Yoga, trampoline, étirements, cours pour
problèmes articulaires et lombaires, taï chi.

Venez bouger avec nous!

Nous offrons toujours nos cours pour enfants:
trampoline, ballet jazz, cirque et hip-hop.

Information : 450 225-2034,
Facebook/Forme et Musique



TAÏ CHI TAOÏSTE^{MC} À BEAUHARNOIS

Les arts internes de santé Taï chi taoïste sont
accessibles à tous et leur pratique est reconnue
pour revitaliser le corps et l'esprit.

Assistez à des classes bilingues pour débutants
les jeudis de 13 h 45 à 15 h 45.

Salle Marie-Rose du centre communautaire

Activités offertes par le
Fung Loy Kok Tai Chi Taoïste^{MC}

Information : www.taichitaoïste.org,
1 888 taichi-1 ou 514 967-5271



BOIS ROBERT

Sentiers de raquettes et de skis de fond ouverts
lorsque les conditions météorologiques le per-
mettent. Il y a un abri chauffé et plus de 10 km
de sentiers balisés. Location de skis de fond et
de raquettes possible les jeudis et vendredis au
514 827-3129.

LOCATION

Adulte : 7 \$/heure | 15 \$/journée

Enfant : 3 \$

ACCÈS AUX SENTIERS : Gratuit pour tous

Du jeudi au dimanche de 10 h à 16 h

50, rue des Hauts-Fourneaux
(près du garage municipal)

Information : 450 429-3546, poste 242



BEAUHARNOIS EN 2.0

SUIVEZ-NOUS SUR :





HALTE FAMILIALE

Voici un aperçu de nos services. Plus de détails au www.haltefamiliale.org.

Relevailles

Soutien à domicile auprès des familles ayant un enfant de 0-2 ans.

Sur rendez-vous.

Petite École

Pour le développement moteur, cognitif, langagier, social et affectif des enfants de trois à cinq ans.

Baluchon

Atelier pour outiller les parents afin de préserver de bonnes relations parent/enfant lors de la résolution de conflits.

Cuisine collective

Où l'on cuisine en groupe pour réaliser des économies.

Matinées enchantées

Activités stimulantes et diversifiées pour les parents et leurs enfants de zéro à cinq ans.

Atelier de stimulation du langage

Pour les enfants de trois ans et plus et leurs parents.

LE SERVICE DE GARDERIE EST OFFERT GRATUITEMENT AUX PARTICIPANTS LORS DES ACTIVITÉS.

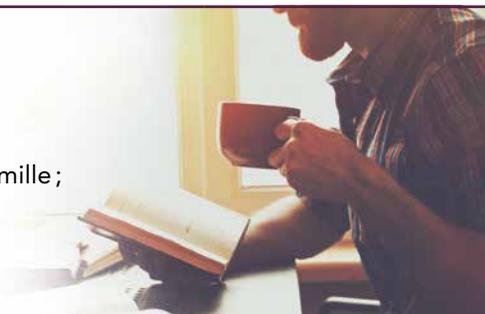
MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Cuisine collective 8 h 45 à 11 h 30 <hr/> Petite École 8 h 45 à 11 h 45	Stimulation du langage 9 h à 11 h 30	Baluchon 9 h à 11 h <hr/> Petite École 9 h à 11 h	Matinée enchantée 9 h à 11 h

HALTE RÉPIT

- Quelques heures de répit pour les parents ;
- Réservation 24 h à l'avance ;
- 3 \$ pour blocs de 3 h jusqu'à un maximum de 6 \$ par famille ;
- Enfants d'âge scolaire : 9 \$.
- Répit familial avec enfants d'âge scolaire : 9 \$.

Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45.

Information : 450 225-2725



SEMAINE DE RELÂCHE

Surveillez le prochain *Beauharnois vous informe* pour connaître tous les détails de la programmation de la semaine de relâche, qui se déroulera du **6 au 10 mars 2017!**



1 AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 701-24

AVIS aux personnes intéressées:

Lors d'une séance du conseil de la Ville de Beauharnois, tenue le 6 décembre 2016, le conseil a adopté le premier projet de Règlement numéro 701-24 modifiant le Règlement de zonage numéro 701.

Le premier projet de Règlement numéro 701-24 consiste à modifier les limites des zones H-19 et CO-18.

LES ZONES VISÉES H-19 et CO-18 et les zones contiguës HC-16, CO-17, PAE-20, HC-21, H-22 et A-23 sont illustrées au croquis.

ZONES VISÉES ET MODIFICATION : Ces zones sont situées dans le secteur ouest plus particulièrement sur la rue de la Coulée. Il s'agit d'agrandir la limite de la zone H-19 à même la zone CO-18 afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale sur un lot vacant.

Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors d'une assemblée publique tenue par le conseil, le 31 janvier 2017 à 19h à la salle du conseil située au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Lors de cette assemblée publique, seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Ce premier projet de règlement peut être consulté au bureau de la greffière, au 660, rue Ellice, 1^{er} étage à Beauharnois, durant les heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h à 12h.

Donné à Beauharnois, ce 18 janvier 2017.

Manon Fortier, greffière



2 AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de Beauharnois, les règlements suivants ont été adoptés:

- Règlement numéro 2017-01 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux ainsi que des modalités de paiement pour l'année 2017
- Règlement numéro 2017-02 décrétant un taux de taxation des travaux d'entretien du cours d'eau Pouliot, branches 2 et 3

Ces règlements sont déposés au bureau de la greffière où toute personne intéressée peut les consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 et le vendredi, de 8h à 12h.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauharnois, ce 18 janvier 2017.

Manon Fortier, greffière



AVIS PUBLICS / GREFFE



Vol. 7 - N° 1 / le 20 janvier 2017

Le bulletin municipal *BEAUHARNOIS VOUS INFORME* est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois.

La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans ce mensuel peut être reproduit avec mention de la source.

Coordonnatrice aux communications et gestionnaire de projet:
Paméla Nantel

Agente aux communications:
Stéphanie Leduc Joseph

Design graphique, rédaction et révision de textes : duval design communication

Impression : TC Imprimeries
Transcontinental

Tirage : 6 750 exemplaires



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

VILLE DE Beauharnois HÔTEL DE VILLE

660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1

450 429-3546

www.ville.beauharnois.qc.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Linda Toulouse
Secteur de Pointe-du-Buisson

Patrick Laniel
Secteur Saint-Louis

Gaëtan Dagenais
Secteur des Îles-de-la-Paix

Michel Quevillon
Secteur de la Beauce

Jacques Daoust
Secteur du parc industriel

Guillaume Lévesque-Sauvé
Secteur des Moissons

Julie Fortin
Directrice générale

Claude Haineault
Maire

3 AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2016-12-535

AVIS PUBLIC est par la présente donné que, lors de la séance du conseil municipal de la Ville de Beauharnois, tenue le 6 décembre 2016, la résolution suivante a été adoptée :

- o **Résolution numéro 2016-12-535 - Modification de l'article 3.2 du Règlement de construction numéro 703 – Code national du bâtiment – Canada 2010 (modifié Québec)**

Cette résolution est déposée aux bureaux de la Ville de Beauharnois où toute personne intéressée peut la consulter aux heures ordinaires de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Donné à Beauharnois, ce 18 janvier 2017.
Manon Fortier, greffière

4 AVIS PUBLIC – DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2017

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 2017 est maintenant complété et déposé au bureau de la directrice des finances et trésorier à la Ville de Beauharnois, sis au 660, rue Ellice, bureau 100 et qu'il sera procédé à l'expédition des comptes de taxes dans un délai imparti.

Ce rôle général de perception comprend toutes les taxes foncières générales et spéciales, les taxes de services imposées et à prélever pour l'année 2017 incluant les taxes spéciales de répartitions locales imposées sous l'autorité de divers règlements d'emprunt ainsi que la taxe de la catégorie des immeubles non résidentiels.

Le premier versement des taxes foncières est payable dans les trente (30) jours de l'expédition d'une demande de paiement, soit le ou vers le **1^{er} mars 2017**, le deuxième versement des taxes foncières est payable le ou vers le **1^{er} juin 2017** et le troisième versement des taxes foncières est payable le ou vers le **1^{er} septembre 2017**.

Donné à Beauharnois, ce 18 janvier 2017.
Manon Fortier, greffière

